



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E5638

VALABLE JUSQU'AU 28/09/2027

ÉDITÉ LE

20/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1999

Forme juridique : SARL

Capital : 51 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TOULOUSE

Siret : 421 792 383 00026

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7136294

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 131383477 X MCE

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 131383477 X MCE

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : SARL STEFAN

5 CHEMIN FUSILLES BOIS LA REULLE  
31180 CASTELMAUROU

Téléphone : 05 61 84 76 88

Portable : 06 89 70 14 03

Fax :

Site Internet :

E-mail : cyril.stefan81@gmail.com

Responsabilité légale :

STEFAN CYRIL GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                  | * Date d'attribution |
|------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE                                  | 14/09/2023           |
| 5311 | Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE | 25/09/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Ventilation mécanique                                                  | 10/05/2023         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.